

ÉCONOMIE | CHRONIQUE

L'écologie face au piège de la décroissance



par Stéphane Lauer

Parmi les combats que le nouveau maire Europe Ecologie-Les Verts (EELV) de Bordeaux, Pierre Hurmic, a menés au cours de sa carrière politique, la lutte contre les lignes de train à grande vitesse fut sans doute l'un des plus acharnés. Pourtant, ce mode de « *transport de niche et de riches qui ne profite qu'aux métropoles* », selon lui, a sans doute joué un rôle dans sa victoire lors des élections municipales du 28 juin. Le TGV a contribué à réveiller « la belle endormie » qu'était Bordeaux en accélérant un changement sociologique de la population, sans lequel ce bastion de droite réputé imprenable pendant soixante-treize ans n'aurait sans doute jamais basculé dans le camp écologiste.

Quelle ironie ! La modernité et la technologie seraient donc parfois susceptibles, malgré elles, de faire avancer la cause environnementale. Pour être honnête, ces derniers jours, on avait fini par croire que les deux étaient définitivement incompatibles.

Il y a eu d'abord cette polémique sur les dangers potentiels de la cinquième génération de téléphonie mobile (5G). Que voulez-vous, Pierre Hurmic « *n'aime pas les techniques imposées* ». Il n'est pas le seul : à Strasbourg, Lyon ou encore Besançon, les maires écologistes élus ont fait de la lutte contre la 5G leur cheval de bataille. Il est plus facile de nourrir des thèses ésotériques sur la propagation des ondes ou d'affirmer comme le maire EELV de Grenoble, Eric Piolle, que la 5G sert surtout à regarder du porno, que d'expliquer ce que cette technologie peut apporter, parfois de façon contre-intuitive, au développement durable : l'essor des villes intelligentes appelées à devenir moins gourmandes en énergie, permettre la circulation des véhicules autonomes afin de réinventer les déplacements dans les centres urbains, encourager la télémédecine ou l'enseignement à distance, dont la récente pandémie a montré toute l'utilité.

Bonneteau énergétique

Peu importe si les maires n'ont pratiquement aucun levier pour réglementer l'implantation des antennes relais de 5G sur leur territoire, comme l'a rappelé le Conseil d'Etat dans une décision d'octobre 2011. Faire semblant d'avoir la main sur le sujet en menaçant de décréter des moratoires est sans doute beaucoup plus facile et plus payant sur le plan électoral que d'imaginer comment mettre l'innovation au service de l'environnement.

La politique à courte vue a aussi fini par l'emporter dans le feuilleton sur la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin). Une alliance électorale de circonstance entre le Parti socialiste de François Hollande et EELV remontant à 2012 a conduit à une fermeture définitive du site, contestable tant sur le plan économique qu'environnemental.

Les climatologues du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, ainsi que l'Agence internationale de l'énergie, affirment pourtant qu'il sera impossible de limiter le réchauffement climatique de 1,5 °C, comme le préconise l'accord de Paris sur le climat, sans augmenter considérablement la production nucléaire. Le nucléaire présente des défauts incontestables, notamment en matière de recyclage des déchets. Mais le remplacer par du solaire et de l'éolien, qui, à production identique, consomment plus de métaux, de ciment, tout en occupant plus d'espace au détriment de la biodiversité, pose aussi question. Sans parler de la dégradation de notre balance extérieure. Le temps que la bascule vers ces énergies renouvelables se réalise, nous serons contraints d'importer plus d'électricité, dont la légèreté de l'empreinte carbone n'a rien de garanti.

Dans cette affaire, la France se paie donc le luxe de s'astreindre à décarboner une production d'électricité qui n'émet quasiment pas de CO₂. Comme si le pays avait les moyens et le temps d'investir des centaines de milliards d'euros dans ce bonneteau énergétique qui n'améliorera pas d'un iota notre bilan carbone. Les Shadoks n'auraient pas fait pire.

Au nom d'un combat antinucléaire, qui peine à s'adapter aux nouvelles contingences de la lutte contre le réchauffement, on prend le risque de fragiliser la position énergétique de la France, dont les émissions de CO₂ par habitant sont plutôt basses, comparées à celles des autres pays industrialisés. Chaque source d'énergie non fossile a ses avantages et ses inconvénients. Ne pas étudier sérieusement l'équilibre entre les deux, sans dogme ni a priori, revient à se condamner à faire des choix hasardeux en jouant sur la méconnaissance de l'opinion sur ces sujets. Dès lors que 69 % des Français sont convaincus que le nucléaire contribue au dérèglement climatique, il semble difficile d'instaurer un débat apaisé et constructif.

Au-delà de la méconnaissance de l'opinion, les dirigeants politiques ont aussi leur part de responsabilité dans ce gâchis. Incapables de se projeter sur le long terme, certains préfèrent surfer sur des effets d'annonce sans lendemain pour flatter des électeurs volatils.

Emmanuel Macron semble vouloir de nouveau inscrire la politique en ce domaine dans le temps long en se fixant pour objectif de « *réindustrialiser le pays en réinventant un modèle industriel écologique* », affirme-t-il dans l'entretien qu'il a accordé à la presse quotidienne régionale le 3 juillet. C'est un premier pas dans le bon sens, à condition d'être au clair sur nos priorités. « *On ne peut pas parler de réindustrialisation et de relocalisation si on ne s'attend pas à ce que la France consomme plus d'énergie pour produire tout cela* », a rappelé Dominique Reynié, directeur général de la Fondation pour l'innovation politique, lors des Rencontres économiques d'Aix-en-Seine, le 3 juillet, soulignant le rôle majeur que devra jouer le nucléaire.

L'innovation et la technologie ne sont pas les ennemies de l'écologie. Sans elles, surmonter les défis de la préservation de la planète revient à proposer un projet de décroissance qui mènera à une impasse. Les deux mois de confinement ont constitué un test utile pour mesurer ce que cela signifie, notamment pour les plus démunis. Ce peut être un choix, mais il faut qu'il soit clairement assumé par ses promoteurs.